

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL FIN DE CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2024 du 19 août 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu l'arrêté du 14 février 2024 chargeant madame Catherine Godart, rédacteur territorial principal de 2ème classe, des fonctions par intérim d'assistante du pôle aménagement et développement territorial à compter du 1er janvier 2024,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que madame Catherine Godart, rédacteur territorial principal de 2ème classe, est nommée, par mouvement interne, au poste d'assistante du pôle aménagement et développement territorial à compter du 1er septembre 2024,

ARRÊTE:

Article 1:

Il est mis fin aux fonctions d'assistante par intérim du pôle aménagement et développement territorial de madame Catherine Godart, rédacteur territorial principal de 2ème classe, à compter du 1er septembre 2024.

Article 2:

A compter du 1er septembre 2024, madame Catherine Godart, rédacteur territorial principal de 2ème classe, est chargé des fonctions d'assistante du pôle aménagement et développement territorial.

Article 3:

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 13 septembre 2024 Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par Caroline MEZIERE Directrice des ressources humaines

bleque